

Delphine Jaafar nouvelle associée du cabinet Vatier. Le département Santé renforcé.

À propos du département santé

Emmené par Céline Roquelle-Meyer et Olivier Saumon, spécialistes en droit pharmaceutique, réglementation des professions de santé et dans le secteur de la biologie, le département santé du cabinet Vatier a su se forger une réputation de premier ordre notamment en matière de responsabilité médicale et des produits de santé.

En accueillant Delphine Jaafar, le département affiche ses ambitions et compte désormais trois associés, six collaborateurs et constitue l'une des rares équipes sur le marché à offrir une compétence globale sur le secteur de la santé : droit de l'organisation sanitaire et médico-sociale, droit pharmaceutique, droit des dispositifs médicaux, droit pénal de la santé, droit des établissements et des professionnels de santé, droit de la santé électronique et des données de santé ...

À propos de Delphine Jaafar

Major de sa promotion à l'Ecole du Barreau de PARIS et à l'Institut de Droit Public des Affaires (IDPA), Ancien Secrétaire de la Conférence du Barreau de PARIS, Ancien Auditeur du CHEDE et forte de 13 années d'expérience dans l'accompagnement juridique des acteurs de santé, Delphine JAAFAR a une pratique reconnue en droit de l'organisation sanitaire et médico-sociale, droit des entreprises et établissements de santé ainsi qu'en droit de la santé électronique.

C'est auprès de Madame Claudine ESPER-BERGOIGNAN, et dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de l'Expertise Hospitalière (CNEH), qu'elle a débuté et affirmé un très vif intérêt pour le droit des organisations de santé.

Delphine JAAFAR intervient auprès de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et est chargée d'enseignement auprès du Master II Droit Sanitaire et Social (PARIS II ASSAS) dirigé par Monsieur Michel BORGETTO.

Profondément impliquée au sein de l'Union Internationale des Avocats (UIA) et au sein de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB), Delphine JAAFAR a construit un maillage de premier ordre avec ses confrères étrangers spécialisés.

Elle a ainsi mis en place un DESK AFRIQUE dédié au droit de la santé sur la base d'un multiple partenariat avec 6 cabinets locaux implantés respectivement à Abidjan, Bamako, Lomé, Luanda, Niamey et Yaoundé.

« La venue de Delphine est une chance. Son expertise, ses connaissances à l'international et son réseau participent d'un tout précieux qui marque la volonté du Cabinet Vatier d'accroître sa présence à l'international et dans le domaine du droit de la santé » (Bernard Vatier).

À propos du cabinet Vatier

Créée en 1981 sous l'impulsion de celui qui deviendra, 15 ans plus tard, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, Vatier rassemble l'ensemble des compétences qui font de ce cabinet, un cabinet en prise sur ton temps. Audacieux, il a toujours eu à cœur de s'adapter franchement aux évolutions de la profession pour mieux anticiper les suivantes. Ouvert sur la société et sur la profession, il fait de son engagement à l'égard de ses clients, la pierre angulaire de ses interventions.

Le cabinet compte aujourd'hui 10 associés, 11 collaborateurs ainsi que 7 salariés constituant l'équipe support et intervient dans l'ensemble des domaines du droit : droit des affaires et droit pénal des affaires / droit des sociétés / droit des entreprises en difficulté / droit social / droit de la santé et pharmacie / droit public / droit des assurances et de la banque / droit immobilier / droit de la propriété intellectuelle et industrielle / droit du numérique et des données personnelles / contentieux civil – commercial et arbitrage

Contact presse : Monsieur SLOOP

Hugo Picaper

Tel : 01 71 18 34 09 – E-mail : hp@monsieursloop.com